

½ finale des championnats de France de Cross-Country le 9 février 2025 à Romorantin

Préambule

Qualifiés des ¼ de finale (championnats régionaux) à la demi-finale des Championnats de France :

Individuels Hommes et Femmes

Pour les minimes (U16), cadets (U18), juniors (U20) et espoirs (U23) : 90% des arrivants de la course de chaque Ligue

Pour les seniors et masters : 75% des arrivants de la course de chaque Ligue

Equipes

Nombre d'équipes qualifiées des 1/4 de finale (régionaux) à la 1/2 des Championnats de France :

Pour les (U16) minimes, (U18) cadets et (U20) juniors, hommes et femmes : 100% des équipes classées

CENTRE PAYS-DE-LA-LOIRE	Centre Val-de-Loire	Pays-de-la-Loire
Masters Hommes	11	21
Elite Hommes	12	23
Cross Court Hommes	11	22
Elite Femmes	12	18
Cross Court Femmes	11	17

Possibilité d'équipes 2 (hors quota) pour des équipes 2 classées avant la dernière équipe 1 qualifiée

Les listes des qualifiés (individuels et équipes) pour la demi-finale des championnats de France de cross seront affichées dès la fin des courses des ¼ de finale des France (championnats régionaux) de cross-country de chaque Ligue (P-L et CEN), le dimanche 26 Janvier 2024. Les réclamations éventuelles devront être effectuées auprès du président de la CSO de sa Ligue. La liste des athlètes qualifiés U16 à Masters sera en ligne à partir du mardi 28 Janvier 2024 à 15h00 sur le site de la Ligue Centre Val de Loire. Les clubs auront jusqu'au Lundi 3 Février 2024 à minuit pour confirmer sur le site de la ligue du Centre la participation des athlètes individuels et modifier les compositions des équipes qualifiées. Passée cette date, les modifications ne pourront plus être effectuées que sur place comme le prévoit le règlement des compétitions.

Qualifications exceptionnelles (QE)

Les demandes de QE devront être remplies sur le formulaire en ligne de chaque Ligue avant le lundi 27 janvier 2024 à minuit. Aucune demande ne sera prise en compte sans justificatif. Les demandes de QE acceptées apparaîtront sur la liste des qualifiés le mercredi 29 janvier 2024 à 17h00.

Titres décernés

U16 (minimes) : individuels et par équipes F et H

U18 (cadets) : individuels et par équipes F et H

U20 (juniors) : individuels et par équipes F et H

Cross court : individuels et par équipes F et H

Cross court : individuels U23 (espoirs)

Elite : individuels et par équipes F et H

Elite : individuels U23 (espoirs) F et H

Elite : individuels M0 (35/40 ans) F et H

Elite F : individuels M1 et + (plus de 40 ans)

Masters H : individuels et par équipes

Règlements Techniques des épreuves :

La réglementation appliquée sera celle figurant dans le livret des règlements "Running" 2025 pour les Championnats de France de cross (page 3 à page 9 du livret).

Quelques rappels et précisions

- Les athlètes masculins M0 (35/39 ans) doivent obligatoirement courir dans la course Elite masculins, la course "Masters" étant réservée aux athlètes M1 et + (40ans et plus). Par contre les athlètes M1&+ peuvent courir dans la course Elite pour compléter des équipes, mais dans ces conditions pas de qualification possible individuelle "master" pour les France.
- Sur les cross courts et Elite masculins et féminins les athlètes U23 (espoirs) devront obligatoirement être identifiés par une lettre E dans le dos, tout comme les M0 l'indication M0 dans le dos sur les cross Elite hommes et femmes, et les masters (M1&+) féminines une lettre M dans le dos sur le cross Elite féminin. Les étrangers seront également identifiés par un dossard complémentaire dans le dos. Le non-respect de cette obligation d'identification, entrainera la disqualification de l'athlète.
- Les dossards non distribués par les clubs devront être rapportés au secrétariat le plus tôt possible. Les dossards des athlètes qui abandonnent devront être remis aux juges arbitres sur le parcours, mais pas sur la ligne d'arrivée.
- Les résultats seront en ligne sur le "live" FFA. Les réclamations éventuelles devront être faites auprès des juges arbitres aux arrivées.

Qualifications pour les championnats de France

NOMBRE D'EQUIPES QUALIFIEES PAR DEMI-FINALE AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE

HOMMES					Demi-Finale	FEMMES			
M1 & +	Elite	CC	U20	U18		Elite	CC	U20	U18
5	4	3	3	3	CENTRE PAYS-DE-LA-LOIRE	4	2	3	3

NOMBRE D'INDIVIDUELS QUALIFIES PAR DEMI-FINALE AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE

HOMMES						Demi-Finale	FEMMES					
M1 & +	TC Elite	U23 Elite	CC	U20	U18		M1 & +	TC Elite	U23 Elite	CC	U20	U18
39	27	15	23	26	28	CENTRE PAYS-DE-LA-LOIRE	12	22	10	16	26	31